

Notre aGGLOPÔLe magazine

ARCHIPEL DE THAU

P. 14

Construire ensemble un projet de territoire

La lagune de Thau :
un bien commun
à préserver
p.12

La MLIJ accompagne
les jeunes au delà de l'emploi
p. 7

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac :
3 972 Villeveyracois



Poussan :
6 797 Poussannais



Montbazin :
2 877 Montbazinois



Gigean :
6 639 Gigeannais



Mireval :
3 301 Mirevalais



Bouzigues :
1 601 Bouzigauds



Loupian :
2 169 Loupianais



Mèze :
12 669 Mézois



Vic-la-Gardiole :
3 428 Vicois



Balaruc-le-Vieux :
2 737 Balarucois



Marseillan :
8 414 Marseillanais



Sète : 45 337 Sétols



Balaruc-les-Bains :
7 139 Balarucois



Frontignan :
24 136 Frontignanais



Sète agglomération
méditerranée,
c'est **131 216 habitants**

Thau en chiffres

600 000m³

d'eau
réemployés

[Voir page 4](#)

178 626

voyageurs transportés
dans les bateaux bus

[Voir page 5](#)

257

assistantes maternelles
sur le territoire de SAM

[Voir page 9](#)

44

cours d'eau
sur le bassin versant

[Voir page 11](#)



L'envie et le courage

Les lycéens qui se mobilisent pour leurs conditions d'études, les pêcheurs qui se battent pour continuer à vivre de leur métier, les conchyliculteurs qui luttent contre les effets des changements climatiques : ces colères n'ont pas les mêmes causes. Elles expriment pourtant une inquiétude que beaucoup partagent, celle de ne plus maîtriser son avenir et de ne pas être entendu lorsque se prennent des décisions qui changent la vie. À cela s'ajoutent les difficultés à se loger, à se déplacer ou à vivre de son travail. Notre pays traverse de fortes tensions sociales et économiques et notre territoire n'y échappe pas.

Derrière chaque revendication, il y a des femmes et des hommes qui veulent pouvoir étudier, travailler, transmettre un savoir-faire, élever leurs enfants et envisager l'avenir avec confiance. Ce ne sont pas des préoccupations secondaires mais des exigences essentielles que nous mettons au cœur de notre action publique.

À notre échelle, nous ne pouvons pas tout résoudre. Mais nous avons un devoir : faire en sorte que les décisions qui engagent l'avenir de notre territoire ne se prennent pas

à distance de celles et ceux qui les vivent. Nos marges de manœuvre sont étroites, et les perspectives budgétaires nationales font peser de nouvelles incertitudes sur les moyens dont nous disposerons demain, toutes collectivités confondues. Cette réalité nous impose de faire des choix, de fixer des priorités, mais certainement pas de renoncer ni de baisser les bras. Plus les choix sont contraints, plus il me semble essentiel d'associer les habitants à leur élaboration. Leur expérience du quotidien, leurs besoins et leurs aspirations doivent contribuer à définir nos priorités et à éclairer nos décisions.

Ce dialogue que j'appelle de mes vœux ne peut pas venir une fois les projets décidés. Écouter, ce n'est pas promettre tout à tous : c'est entendre les désaccords, faire des choix et les assumer. C'est dans cet esprit que nous engageons, avec les quatorze communes, l'écriture d'un projet de territoire ambitieux. La question n'est pas seulement de savoir quels équipements construire demain, mais quelle vie nous voulons rendre possible ici. Comment permettre aux jeunes de se former et de rester vivre sur notre territoire ? Comment protéger la lagune et les métiers qui en dépendent ? Comment

faciliter l'accès au logement, les déplacements et les services de proximité ? Comment garantir que chaque commune, quelle que soit sa taille, trouve sa place dans cet avenir commun ?

Sept réunions publiques sont organisées pour en débattre. J'invite chacune et chacun à y participer, à débattre, à partager ses préoccupations, ses idées, ses attentes. Cette parole sera le fondement de nos priorités et de nos décisions. C'est à cette condition que le projet de territoire prendra tout son sens : une ambition et un cap collectifs, ancrés dans la vie réelle des habitants.

Dans un temps où le doute et la division gagnent du terrain, ce qui nous lie est aussi ce qui nous engage. Chercher ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous oppose, refuser la fatalité pour relever les grands défis qui se dressent devant nous, identifier ce sur quoi nous sommes d'accord par-delà nos différences : c'est poser les fondements de notre trajectoire collective, retrouver le pouvoir d'agir ensemble et construire du commun.

Loïc Linares

Président de
Sète agglomération méditerranéenne

**7 RÉUNIONS PUBLIQUES
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

**10/11 - 12/11
17/11 - 24/11
26/11 - 01/12 - 08/12**



Thau à Montmartre

Du 9 au 11 octobre, Sète agglomération méditerranéenne a fait rayonner la destination œnotouristique « Thau en Méditerranée » à la Fête des Vendanges de Montmartre, à Paris. Vins labellisés « Vignobles & Découvertes » (AOP Languedoc, Picpoul, Muscats de Mireval et de Frontignan, IGP Côtes de Thau et Pays d'Oc) et coquillages ont mis à l'honneur les savoir-faire locaux et les saveurs du territoire, autour d'un accord gastronomique emblématique.

La fête fut belle (3700 bouteilles vendues, 540 kg de moules en brasucade et 310 kg d'huîtres) en présence de Loïc Linares, président de SAM, Jean-Christophe Pézerat, vice-président délégué à la conchyliculture et à la viticulture et Yves Michel, Vice-président délégué à l'Economie, et le public très nombreux devant le stand de l'Agglomération tenu par trois agents de notre collectivité, épaulés par une équipe de six sommeliers.



Secours en mer : une nouvelle vedette à l'affiche

Indispensables à la sécurité des usagers de la lagune de Thau, les bénévoles de la station SNSM de Mèze assurent quotidiennement le sauvetage et l'assistance aux personnes en difficulté. Face au retrait programmé de leur embarcation actuelle, l'acquisition d'une nouvelle vedette est devenue une priorité absolue pour maintenir leur capacité d'intervention.

Reconnaissant l'intérêt général majeur de cette mission pour le territoire, l'Agglomération a décidé d'apporter un soutien financier exceptionnel de 200 000 €. Cette contribution doit permettre à la station de conserver les moyens nécessaires à ses interventions et à la sécurité des usagers du bassin.

Aux Eaux-Blanches, chaque goutte compte

Le 11 septembre dernier, Loïc Linares, président de Sète agglomération méditerranéenne, s'est rendu à la station d'épuration des Eaux-Blanches aux côtés de 18 élus communautaires. Une visite de terrain consacrée à la pédagogie et à l'action, au cœur d'un équipement clé de la transition écologique.

Grâce à l'ultrafiltration membranaire, l'usine garantit une eau de qualité « eau de baignade ». Le site développe également la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Prochainement, 600 000 m³ d'eau seront réemployés chaque année pour l'industrie, le nettoyage des voiries et l'hydrocurage. Un équipement qui conjugue traitement performant et réutilisation des eaux pour mieux préserver la ressource.



Vic-Mireval : une halte en plein essor

La halte ferroviaire de Vic-Mireval a vu sa fréquentation multipliée par quatre en cinq ans. Pour accompagner cet essor, Sète agglomération méditerranéenne prépare sa transformation en un véritable pôle d'échanges multimodal à l'horizon 2030, afin de proposer une alternative à la voiture individuelle.

Trains, bus, vélos, deux-roues motorisés et voitures seront mieux articulés au cœur d'un espace réorganisé et sécurisé. À ce stade, les études prévoient notamment la création d'une centaine de places de stationnement, des arrêts de bus et des emplacements dépose-minute. Une nouvelle passerelle ferroviaire permettra également aux piétons de franchir les voies en toute sécurité.



Conchyliculture : des voies rénovées pour l'avenir

Premier bassin conchylicole de Méditerranée, l'étang de Thau modernise 2,5 km de voies sur huit sites répartis entre les communes de Loupian, Bouzigues, Mèze et Marseillan. Sète agglomération méditerranéenne et l'État déploient ce chantier en trois phases.

Lancée en avril 2026 à Loupian, la première phase a débuté par les réseaux d'eau de Saint-Félix et du Mourre Rouge, avant les travaux de voirie à l'arrière des mas, depuis septembre. Dès cet automne, la deuxième phase ciblera les voies côté étang, avant de nouveaux travaux sur les autres sites en 2028. Financé à hauteur de plus de 1,3 M€, le projet vise à sécuriser les déplacements et la collecte des déchets.



L'Agglo aux côtés des pêcheurs

Le 21 septembre dernier, Loïc Linares, président de Sète agglomération méditerranéenne, était à Sète aux côtés de Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche, venue rencontrer les professionnels du secteur.

Accompagnée du maire de Sète, du président du port de Sète-Frontignan et des élus régionaux, la ministre a échangé avec les pêcheurs sur les difficultés de la profession : hausse du prix du carburant, conditions d'exercice, réglementation européenne et avenir de la ressource. Une rencontre qui aura permis de rappeler le poids de la pêche dans l'économie locale.



178 626

C'est le nombre de voyageurs transportés, en quatre mois seulement, sur les canaux et les eaux lagunaires, par Sète agglomération méditerranéenne. Parmi eux, 131 244 ont emprunté les bateaux-bus entre le 13 mai et le 16 septembre, depuis le parking gratuit du Mas Coulet vers le centre-ville de Sète et le Théâtre de la Mer, les soirs de concerts estivaux.

47 382 personnes ont, quant à elles, effectué la traversée entre le pont de la gare de Sète et le port de Mèze, du 13 mai au 13 septembre, notamment pendant le festival de Thau. Des chiffres qui confirment l'intérêt pour ce mode de déplacement, véritable alternative aux déplacements en voiture.

◆ EN BREF ...

À l'abri des coups durs

Face aux crises sanitaires qui fragilisent la conchyliculture du bassin de Thau, Sète agglomération méditerranéenne passe à l'action. Après avoir engagé plus de 13 M€ pour réduire les flux microbiologiques dans la lagune, l'Agglomération prépare, avec la Coopérative des Conchyliculteurs de Méditerranée, la création d'une solution collective de mise à l'abri des coquillages.

Un mas ostréicole pourra accueillir jusqu'à 60 tonnes de production en cas de fermeture des zones conchylicoles. Approuvé par le Conseil communautaire, ce projet entre dans sa phase de recherche de financements. L'objectif est clair : préserver les exploitations, limiter les pertes et sécuriser l'avenir d'une filière emblématique du territoire.

Un coup de pouce pour vos projets de quartier

Vous habitez ou gérez une association qui accompagne les habitants dans les quartiers prioritaires de Sète ou de Frontignan ? Avec le Fonds de Participation des Habitants (FPH), Sète agglomération méditerranéenne et l'État soutiennent vos initiatives.

Fête de quartier, sortie familiale, petit aménagement... le FPH propose un soutien financier (de 100 € à 1 000 €) et un accompagnement personnalisé. Les projets devront être ponctuels, gratuits, ouverts à tous et créateurs de lien social. Une opportunité concrète pour améliorer votre cadre de vie et faire vivre la solidarité au quotidien.

Renseignements au 04 67 46 22 17 ou par mail sur fph@agglopole.fr

Dossier à télécharger sur www.agglopole.fr

Vente immobilière : pensez au contrôle

Depuis le 1^{er} avril 2026, tout propriétaire mettant en vente un bien situé sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne doit obligatoirement faire réaliser un contrôle du raccordement au réseau public d'assainissement collectif.

À la charge du vendeur (242 €), cette prestation doit être demandée en ligne sur www.agglopole.fr ou par mail sur contrôle-asst-sete-agglo.sud.eau@veolia.com au moins six semaines avant la signature de l'acte de vente. Cette obligation vise à mieux informer les acquéreurs et à préserver l'environnement, en garantissant le bon fonctionnement des réseaux.

Plus d'infos au 04 51 62 77 41.



Un soutien exceptionnel pour l'Arago

Partenaire des clubs sportifs de haut niveau de son territoire, SAM renouvelle son soutien à l'Arago de Sète avec une subvention exceptionnelle de 886 000 € cette année, soit 178 000 € supplémentaires avancés.

Le 5 octobre, la Halle Marty accueillait la présentation officielle des joueurs, du staff et des dirigeants.

Pour sa 50^e saison consécutive dans l'élite du volley français, un record absolu, le club sètois, entraîné par Fulvio Bertini, vise à nouveau les sommets. Après une belle demi-finale face à Montpellier la saison passée, les supporters espèrent voir l'équipe confirmer en championnat et briller sur la scène européenne.



Un patrimoine préservé

Perchée sur le mont Saint-Clair à Sète, la chapelle Notre-Dame de la Salette, connue comme la « paroisse des pêcheurs », a retrouvé tout son éclat après plusieurs mois de travaux. Inauguré le 19 septembre dernier, le chantier a notamment permis de révéler des décors anciens et de restaurer l'œuvre du peintre Jacques Bringuier.

L'opération a été accompagnée financièrement par Sète agglomération méditerranéenne via la Fondation du patrimoine, à laquelle elle contribue chaque année à hauteur de 75 000 € pour soutenir les projets qui contribuent à l'attractivité touristique et culturelle du territoire. Elle a également bénéficié d'une forte mobilisation populaire : plus de 500 donateurs ont permis de réunir environ 325 000 €. Une renaissance qui permet désormais de mieux faire connaître ce lieu emblématique et son histoire.

Dignité des femmes : l'Agglopôle s'engage

Le 22 septembre 2026, Sète agglomération méditerranéenne a officialisé son partenariat avec le Planning Familial de l'Hérault pour lutter contre la précarité menstruelle et promouvoir la santé sexuelle dans le Bassin de Thau.

Face au coût des produits d'hygiène féminine, frein majeur à la vie sociale et professionnelle des femmes les plus vulnérables, l'agglo fédère les acteurs locaux du social et de la santé. Le dispositif repose sur un double engagement : la distribution gratuite de serviettes, tampons ou culottes lavables et l'animation d'ateliers d'information sur la santé intime (contraception, IVG, ménopause), conjuguée à la sensibilisation des professionnels. Des actes concrets pour rompre l'isolement des femmes en situation de fragilité.



Une fenêtre sur la lumière © Laurent Ferrier



Alignement méridional © Emilie Cassar

Du 21 au 25 septembre, Sète agglomération méditerranéenne a profité des journées portes ouvertes de sa Maison de l'Habitat pour célébrer la créativité. Elle y organisait un concours photo inédit et gratuit, conviant tous les résidents majeurs à capturer la manière dont la lumière façonne, sublime et fait vivre nos lieux de vie.

Parmi les nombreuses propositions artistiques, le jury a eu deux coups de cœur : Laurent Ferrier avec « Une fenêtre sur la lumière » et Émilie Cassar pour « Alignement méridional ». Leurs prises de vue poétiques, visibles sur www.agglopole.fr seront exposées au cœur de la Maison de l'Habitat et prochainement publiées dans un livret numérique. Deux talents à découvrir, deux regards singuliers sur un territoire où la lumière se décline en couleurs et en émotions.

MLIJ DU BASSIN DE THAU : *accompagner les jeunes.* bien au-delà de l'emploi



Bien plus qu'un accompagnement vers l'emploi, la MLIJ du Bassin de Thau aide les 16-25 ans à lever les freins et à construire leur avenir.

Trouver un emploi, oui. Mais aussi se former, se déplacer, se loger, accéder à ses droits ou simplement remettre son parcours en mouvement. Depuis plus de vingt ans, la Mission Locale d'Insertion des Jeunes (MLIJ) du Bassin de Thau accompagne les 16-25 ans vers l'autonomie. Sa force : ne pas réduire l'insertion à un CV ou à une offre d'emploi, mais prendre en compte la situation du jeune dans son ensemble.

En 2025,
cette approche a concerné
4 100
jeunes
dont plus de 1 000
nouveaux inscrits.

Le bilan donne la mesure de l'activité :

 **1 580**
accès à l'emploi

 **280**
contrats d'apprentissage

 **360**
entrées en formation

Derrière ces chiffres, il y a autant de parcours accompagnés grâce à une action qui touche aussi à la mobilité, au logement, à la santé, à l'accès aux droits ou à la citoyenneté.



Des solutions pour avancer

Pour mener cette mission, la MLIJ s'appuie sur une équipe de 47 professionnels et sur un solide maillage de proximité : des antennes à Sète, Frontignan et Mèze, complétées par des permanences et des actions délocalisées. Sous la direction de Yamina Chihib, les équipes travaillent au quotidien à lever les freins qui peuvent bloquer une insertion. Car décrocher un contrat ou entrer en formation suppose parfois, en amont, de résoudre des questions très concrètes : comment se rendre à un entretien, trouver un logement, ouvrir des droits ou accéder à des soins ?



Accompagner chaque parcours

La Mission Locale Mobile pousse encore plus loin cette logique « d'aller-vers » : plutôt que d'attendre que les jeunes franchissent sa porte, elle va à leur rencontre, dans les quartiers, les communes et les lieux de vie. Un moyen de toucher aussi ceux qui, pour différentes raisons, restent éloignés des dispositifs d'accompagnement.

La MLIJ agit également comme un trait d'union entre les jeunes et le territoire. Collectivités, services de l'État, France Travail, Cap Emploi, organismes de formation, associations : son action repose sur un réseau dense de partenaires. Avec les entreprises, l'objectif est double : répondre aux besoins de recrutement locaux tout en ouvrant davantage d'opportunités aux jeunes, notamment grâce aux découvertes de métiers et aux immersions professionnelles.

Deux questions à Florence Sanchez,

Présidente de la MLIJ



Maire de Poussan et Vice-Présidente de l'AggloPôle, vous venez d'être élue à la présidence de la Mission Locale. Quelle impulsion souhaitez-vous donner à la structure ?

La feuille de route s'inscrit dans la continuité, avec une ambition renforcée : mieux repérer les jeunes, sécuriser les parcours, développer les coopérations et rapprocher davantage encore l'insertion des besoins économiques du Bassin de Thau.

Quelles seront vos priorités pour les jeunes du Bassin de Thau ?

Proximité, coopération, résultats : ces trois mots résument parfaitement le cap fixé à la MLI qui entend faire de la jeunesse un enjeu central de l'avenir du territoire. Son action de terrain se veut aussi un investissement dans l'avenir économique et social du territoire.

INSERTION

Assistantes maternelles :

un métier accompagné par les ressources du territoire

Accueillir, soutenir, éveiller... Chaque jour, les assistantes maternelles prennent soin des tout-petits et contribuent à leurs premières découvertes. Pour enrichir leur pratique, elles peuvent s'appuyer sur les ressources du territoire, comme les médiathèques de Sète agglomération méditerranéenne. Celles-ci proposent des livres, des lectures et des supports adaptés aux jeunes enfants, pour stimuler leur imagination, éveiller leur curiosité et leur faire découvrir le plaisir des histoires. En lien avec les Relais petite enfance (RPE), ces équipements contribuent à favoriser les premières découvertes et à familiariser les enfants avec les lieux culturels de l'Agglomération.



Un métier qui se prépare

Devenir assistante maternelle ne s'improvise pas. Le parcours commence par le dépôt d'un dossier auprès du Conseil départemental puis par la réunion d'information préalable à l'agrément (RIPA). Une visite et une évaluation du cadre de vie et du projet d'accueil sont ensuite réalisées par les puéricultrices mandatées par le Département.

Après l'obtention de l'agrément, une formation obligatoire de 120 heures est dispensée. L'assistante maternelle peut alors être autorisée à accueillir de un à quatre enfants, à son domicile, en Maison d'assistants maternels (MAM) ou dans un service d'accueil familial.

Écoute, observation, créativité et capacité d'adaptation sont essentielles pour exercer ce métier. Chaque enfant étant différent, les professionnelles accompagnent son développement et respectent son rythme, tout en construisant une relation de confiance avec les parents.

La formation continue leur permet également d'actualiser leurs connaissances et de mieux répondre aux besoins des enfants, notamment ceux à besoins spécifiques.



Un accueil individuel, mais pas isolé

L'accueil individuel permet de proposer aux enfants un environnement à taille humaine, adapté à leur rythme. Les assistantes maternelles peuvent aussi répondre aux réalités des familles : plannings variables, horaires atypiques ou accueil périscolaire.

Elles peuvent par ailleurs participer aux temps collectifs proposés par les Relais petite enfance : jeux, lectures, motricité, peinture, musique ou sorties. Ces rendez-vous permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de rencontrer d'autres enfants, tout en offrant aux professionnelles des temps d'échange avec leurs collègues.

Les partenariats avec les médiathèques, ludothèques, musées, équipements sportifs et structures culturelles viennent également enrichir les activités proposées.



Témoignage de Virginie, assistante maternelle :

« Assistante maternelle depuis 6 ans maintenant sur Poussan, je fréquente le relais régulièrement puisque je me déplace sur 3 villages.

Mon activité professionnelle est parfois perçue comme une activité solitaire mais, pour ma part, je n'ai jamais ressenti cette solitude, notamment grâce au soutien administratif, à l'accompagnement des familles et aux activités proposées par le relais.

Y participer me permet de tisser des liens avec d'autres professionnels et de proposer aux enfants que j'accueille des moments de partage en collectivité, ainsi que du matériel que nous ne pouvons pas toujours avoir à domicile.

Ces moments sont aussi l'occasion d'observer les enfants dans un autre environnement et de les amener doucement vers leur future vie scolaire. »



Les Relais petite enfance, un appui au quotidien

Les Relais petite enfance accompagnent les assistantes maternelles dans leur pratique et leur professionnalisation. Ils proposent des temps d'échange, de réflexion, des conférences et des rencontres autour de thématiques liées au jeune enfant.

Sur le bassin de Thau, les relais de Frontignan, Mèze, Poussan et Sète travaillent également de concert sur des actions collectives. Chaque relais assure des permanences et propose des ateliers pour les professionnelles et les enfants qu'elles accueillent.



Un accompagnement aussi pour les parents

Les RPE accompagnent également les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil et dans leur rôle de particulier employeur.

Les familles peuvent y trouver des informations sur les différents modes d'accueil, être orientées vers des assistantes maternelles et bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches : contrat, déclaration, congés ou aides auxquelles elles peuvent prétendre. Les relais sont aussi présents pour accompagner les parents dans leurs questionnements éducatifs ou concernant le développement du jeune enfant.



Une présence importante sur le territoire

Les assistantes maternelles constituent une composante importante de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire de Sète agglomération méditerranée.

Au total, 257 assistantes maternelles actives exercent sur le territoire de l'agglomération.

Derrière ce chiffre, ce sont des professionnelles qui accueillent chaque jour les jeunes enfants et accompagnent leurs premières découvertes.

Grâce aux Relais petite enfance et au réseau de partenaires du territoire, l'accueil individuel s'inscrit ainsi dans une dynamique collective, au service des tout-petits et de leurs familles.

LES RELAIS PETITE ENFANCE PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous recherchez un mode d'accueil ?

Le site **monenfant.fr** permet de retrouver les différents modes d'accueil disponibles près de chez vous ou de votre lieu de travail, ainsi que les coordonnées du RPE de proximité.

Sète

Relais petite enfance de Sète Antenne CAF : 6 quai Adolphe-Merle, 34200 Sète
04 67 51 84 60 | ram.sete-ccas@ville-sete.fr

Accueil sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h30 à 17h.

Mèze - Bouzigues - Loupian - Villeveyrac

RPE Nord Bassin de Thau : Le courrier du Printemps 34140 Mèze
06 75 11 84 10 | y.messahel@ville-meze.fr

Montbazin - Gigean - Poussan

RPE Nord Bassin de Thau : Promenade 8 Mai 1945 34560 Poussan
07 88 79 22 31 | f.adelino@ville-meze.fr

Frontignan - Balaruc-les-Bains - Balaruc-le-Vieux - Mireval - Vic-la-Gardiole

CCAS / Pôle Proximité Solidarité Citoyenneté Petite Enfance : 12 avenue Jean Moulin, 34110 Frontignan la Peyrade
04 67 18 54 03 | rpe@frontignan.fr

Marseillan

CCAS Agde - Espace Mirabel (1^{er} étage) : Rue de la Pépinière, 34300 Agde
04 67 94 60 60 | emilie.millan@ccas-agde.fr



PRÉVENTION INCENDIE

Protéger nos massifs,

Ça commence sur le terrain !

Cet été, particulièrement chaud et sec, le risque incendie est demeuré une préoccupation majeure au quotidien. La Brigade territoriale a agi aux côtés des communes et des services de l'État pour prévenir les départs de feu et protéger les massifs. Cette action va se renforcer avec l'élaboration de deux plans de protection contre les incendies pour le massif de la Gardiole et les collines de la Moure.



Le directeur de cabinet de la préfète de l'Hérault est venu rencontrer les unités engagées et souligner l'importance de la mobilisation collective face au risque d'incendie.



Josian RIBES

Vice-Président délégué aux espaces naturels et à la gestion du risque



Avec 87 % des surfaces combustibles classées en aléa fort à exceptionnel, la protection de nos massifs repose sur la vigilance de chacun, mais aussi sur la capacité des acteurs publics et des forces de sécurité à agir ensemble, au plus près du terrain.

Une mobilisation renforcée

Toute l'année, la Brigade territoriale agit pour prévenir les départs de feu. Elle veille au **respect des interdictions de brûlage** et accompagne les communes dans le **contrôle des obligations légales de débroussaillage (OLD)**, indispensables pour limiter la propagation des incendies.

Quand le risque augmente, la mobilisation s'intensifie. En fonction du niveau de vigilance incendie, les accès aux massifs peuvent être réglementés ou fermés. La Brigade territoriale patrouille alors au quotidien pour **veiller au respect des règles, sensibiliser les usagers et renforcer la surveillance** des secteurs exposés.

Cet été, plusieurs opérations ont réuni les forces engagées sur le terrain : Brigade territoriale de Sète agglomération méditerranéenne, gendarmes et personnels de l'Office National des Forêts. VTT, véhicules, chevaux, drones, hélicoptère : chacun a apporté ses moyens pour contrôler les flux, informer les usagers et contribuer à la protection de nos espaces boisés.



Protection contre les incendies Deux plans d'action pour mieux protéger nos massifs



Face au risque d'incendie, Sète agglomération méditerranéenne lance l'élaboration de deux Plans de Massif de Protection des Forêts Contre les Incendies (PMPFCI) : l'un pour la Gardiole, l'autre pour les collines de la Moure.

Concrètement ?

Ces plans vont permettre d'étudier chaque massif dans son ensemble, d'identifier les secteurs et les enjeux les plus exposés et de **déterminer les actions à mener en priorité** : mieux coordonner le débroussaillage, renforcer la surveillance, mieux gérer les accès, identifier les besoins en pistes d'accès supplémentaires pour les services de secours, protéger les secteurs habités et mieux informer les usagers.

L'objectif est simple : **mieux anticiper, mieux coordonner et agir là où c'est le plus utile** pour prévenir les départs de feu et limiter leur propagation.

Pour construire ces plans, l'agglomération s'appuie sur deux bureaux d'études spécialisés et réunit communes, services de l'État, Département de l'Hérault, ONF, SDIS, Gendarmerie, acteurs agricoles et forestiers, associations et partenaires locaux. Un travail collectif pour définir des réponses concrètes adaptées à chaque massif.

48 735 € sont consacrés à ces études, **financées à 80 % par l'État**.

Cours d'eau : entretenir oui, tout couper, non

Entretien des berges, prévenir les inondations et préserver la biodiversité : c'est tout l'enjeu de l'entretien des cours d'eau. Sur notre territoire, Sète agglomération méditerranéenne intervient chaque année pour entretenir leur végétation, dégager les obstacles et favoriser le bon fonctionnement naturel des rivières et ruisseaux.

Des berges vivantes, c'est aussi protéger les cours d'eau



Au bord des cours d'eau, la végétation forme la ripisylve. Assurer son entretien régulier permet de favoriser l'écoulement naturel des eaux, en prévenant les risques d'embâcles (obstacle composé de débris végétaux et de déchets), tout en garantissant l'équilibre de l'écosystème.

En effet, arbres, arbustes et plantes jouent un rôle essentiel : leurs racines stabilisent les berges et leur feuillage crée des zones

ombragées qui limitent les variations de température de l'eau et la prolifération d'algues. Enfin, la ripisylve abrite une faune et une flore terrestres et aquatiques très riches.

L'objectif n'est donc pas de supprimer la végétation, mais d'intervenir là où c'est nécessaire pour prévenir les risques d'inondation, tout en préservant la qualité des milieux aquatiques.

Une gestion au cas par cas

Les syndicats mixtes des bassins du Lez et de Thau accompagnent Sète agglomération méditerranéenne dans cette mission, par l'intermédiaire de leurs techniciens rivière. Ceux-ci définissent chaque année le programme de travaux d'entretien par tronçons de cours d'eau, en fonction des enjeux : prévention des inondations, préservation de la biodiversité, ralentissement ou aide à l'écoulement des eaux...

Les travaux sont ensuite réalisés, pour la plupart, par les agents du service Espaces naturels de l'Agglomération.

La **campagne 2026** a concerné 8 communes et 9 cours d'eau : **l'Agau** (Balaruc-le-Vieux) ; **le Joncas** (Bouzigues) ; **les Barbières** et **le Rieutord** (Gigean) ; **la Vène** (Gigean, Montbazin et Poussan) ; **les Fontanilles** (Marseillan) ; **le Sesquier** (Mèze) ; **la Lauze** (Poussan) et **les Près bas** (Villeveyrac).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien du cours d'eau qui borde leur propriété.

Cette responsabilité concerne les berges et la moitié du lit du cours d'eau, conformément à l'article L. 215-14 du Code de l'environnement.

En cas de défaillance ou pour une intervention d'urgence, Sète agglomération méditerranéenne peut réaliser les travaux, dans le cadre d'un programme d'entretien déclaré d'intérêt général.



EN CHIFFRES

44 cours d'eau

- 40 sur le bassin versant de la lagune de Thau,
- 4 sur le bassin versant du Lez

140 km linéaires de cours d'eau suivis



GEMAPI : une taxe pour protéger le territoire

Cours d'eau, zones humides, ouvrages de protection contre les inondations... Leur gestion est principalement financée par la **taxe GEMAPI** (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cette taxe locale permet à Sète agglomération méditerranéenne de **financer des actions pour prévenir les risques d'inondation et protéger les milieux aquatiques**, en complément des cofinancements publics.

3,5 M€ par an sont consacrés à ces actions depuis 2018.

Son montant est voté par l'Agglomération et plafonné à 40 € par habitant et par an. Il est réparti entre plusieurs impôts locaux : **taxe foncière**, **taxe d'habitation** sur les résidences secondaires et **cotisation foncière des entreprises**.

BILAN GEMAPI 2025
Consultez-le ici





Protection de la lagune de Thau

Un bien commun à préserver



La lagune de Thau est au cœur de notre territoire. Elle abrite une biodiversité exceptionnelle, fait vivre une filière conchylicole emblématique et constitue un patrimoine commun auquel nous sommes tous attachés. Lors des pluies intenses, les volumes d'eau qui arrivent dans les réseaux d'eaux usées peuvent dépasser ponctuellement leurs capacités et entraîner des déversements dans le milieu naturel. Pour mieux protéger la lagune, Sète agglomération méditerranéenne agit sur tous les leviers : anticiper les risques, mieux gérer les eaux pluviales et renforcer les réseaux.

Quand la pluie met les réseaux à l'épreuve



Lors de fortes pluies, l'eau ruisselle à l'échelle du bassin versant et s'écoule naturellement vers la lagune. Une partie de ces eaux peut aussi entrer dans les réseaux d'assainissement par infiltration : ce sont les « **eaux parasites** ».

Dans le centre-ville de Sète, les eaux de pluie et les eaux usées circulent encore parfois dans les mêmes canalisations : on parle de **réseaux unitaires**. Lorsque c'est possible, l'Agglomération poursuit leur séparation. Dans le centre historique, cette mise en séparatif est parfois impossible en raison de l'encombrement des sous-sols.

Ces apports supplémentaires augmentent alors fortement les volumes à transporter et à traiter, jusqu'à dépasser les capacités du système et entraîner des déversements dans le milieu naturel.

Protéger la lagune suppose donc d'agir à plusieurs niveaux : mieux gérer les eaux pluviales, réduire les apports parasites, renforcer les réseaux, et stocker temporairement les volumes excédentaires.

Réduire les risques,

limiter les conséquences

Depuis plus de vingt ans, les collectivités du territoire modernisent les réseaux et les équipements, renforcent la surveillance et investissent pour mieux protéger la lagune et celles et ceux qui en vivent. Une action de long terme pour adapter progressivement le territoire.

En décembre 2025, l'intensité exceptionnelle des pluies a fortement sollicité les réseaux d'assainissement.

Cet épisode a rappelé qu'aucun système ne peut absorber sans limite des volumes d'eau hors norme.

Le risque zéro n'existe pas. L'enjeu est de réduire les risques et d'en limiter les conséquences. Cela implique de continuer à surveiller, à investir et à adapter les infrastructures aux évolutions du climat, en lien avec l'État, les scientifiques et les professionnels du territoire.

VIGITHAU

Surveiller pour anticiper et agir

Développé par le Syndicat mixte du bassin de Thau, VigiThau modélise à l'échelle du bassin versant les réseaux pluviaux et d'assainissement, les cours d'eau et les ruissellements. Ces données permettent d'anticiper les risques et d'éclairer les décisions.

Un effort de long terme

qui se poursuit

La protection de la lagune s'inscrit dans un travail engagé de longue date : modernisation des stations d'épuration, renouvellement et renforcement des réseaux, contrôle des branchements, création de bassins de stockage, amélioration de la gestion des eaux pluviales et développement de la surveillance. Ces actions ont permis de mieux maîtriser les risques et d'adapter les infrastructures aux caractéristiques du territoire.

Face à des épisodes pluvieux intenses de plus en plus fréquents, ce travail se poursuit avec des investissements ciblés sur les secteurs et les équipements les plus sensibles.

En 2026, **près de 15 millions d'euros** sont consacrés à l'assainissement et à la gestion des eaux pluviales pour réduire les rejets dans le milieu naturel lors des épisodes de pluie intense.



En septembre, Loïc Linares, Président de l'agglomération, et Vincent Sabatier, Vice-président chargé du cycle de l'eau se sont rendus sur les chantiers pour suivre l'avancement de la nouvelle chaîne de transfert.

PRINCIPALES OPÉRATIONS 2026

MEILLEURE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les **travaux menés dans le centre-ville de Sète, rues de la Carausane et du Général de Gaulle**, permettront de poursuivre la séparation des réseaux et de capter les eaux de pluie en amont. Elles seront stockées temporairement dans le réservoir du château d'eau sous le parc Simone Veil, puis restituées progressivement vers le Canal Royal, afin de limiter les débordements sur l'espace public.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAUX USÉES

La **nouvelle chaîne de transfert de 2,75 km** entre dans sa dernière phase. Elle permettra d'acheminer les eaux usées du quai de Bosc jusqu'à la station d'épuration des Eaux Blanches et de mieux absorber les volumes lors des épisodes pluvieux intenses. Une première étape a permis de doubler la capacité de transfert en octobre. Celle-ci sera triplée en janvier 2027, avec la mise en service définitive.

Deux bassins enterrés permettent également de stocker temporairement les eaux usées lors des fortes pluies, avant leur restitution progressive au réseau. Le premier, sous le parking du cimetière Le Py, offre une capacité de 1 155 m³ ; le second, sous le parking du stade Louis Michel, de 300 m³.

La chaîne de transfert et les bassins enterrés sont financés à 50 % par l'agglomération et à 50 % par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Une seconde vie pour le château d'eau

Sous le parc Simone Veil, l'ancien château d'eau de Sète, construit en 1860, sera transformé en bassin de stockage temporaire des eaux pluviales. Il pourra retenir jusqu'à 1 500 m³ d'eau lors des fortes pluies, limitant ainsi les volumes qui rejoignent les réseaux d'assainissement.

CHAQUE GESTE COMPTE

La protection de la lagune commence aussi en amont, par nos aménagements et nos pratiques quotidiennes, pour limiter l'imperméabilisation des sols, favoriser l'infiltration et préserver la qualité de l'eau.



Séparer les réseaux

Les eaux de pluie doivent être évacuées séparément des eaux usées pour ne pas saturer les réseaux d'assainissement en cas de fortes pluies.



Aménager autrement

Privilégier des revêtements perméables pour les terrasses, allées ou parkings favorise l'infiltration et limite le ruissellement.



Favoriser l'infiltration

Végétaliser les espaces et préserver les sols en pleine terre favorisent l'infiltration naturelle de l'eau de pluie.



Récupérer l'eau de pluie

Lorsque c'est possible, récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin ou les espaces végétalisés permet de limiter les volumes qui rejoignent les réseaux.



Rien dans les toilettes

Lingettes, graisses, huiles, peintures, produits chimiques ou déchets ne doivent pas être jetés dans les toilettes. Ils peuvent boucher les canalisations, perturber le fonctionnement du système d'assainissement et dégrader la qualité de l'eau.

Projet de territoire : *construire ensemble*



un cap pour les années à venir

Et si l'avenir de Sète agglomération méditerranéenne se dessinait avec celles et ceux qui y vivent, y travaillent et la font vivre ? L'Agglo lance une grande démarche d'écoute et de concertation pour élaborer son Projet de Territoire. Son ambition : partager un diagnostic, faire émerger les priorités et construire, collectivement, une feuille de route pour les années à venir.

Climat, mobilités, logement, développement économique, services publics, environnement, attractivité... Le territoire évolue et doit répondre à de nombreuses transformations, à la fois climatiques et socio-économiques. Face à ces défis, l'Agglomération souhaite se donner un cap commun. Le Projet de Territoire doit permettre d'anticiper les évolutions à venir, de fixer les grandes priorités de l'action communautaire et surtout de traduire ces ambitions en actions concrètes, à court, moyen et long terme.

Il ne s'agit donc pas simplement d'écrire un document supplémentaire. Le Projet de Territoire a vocation à devenir un cadre partagé pour guider l'action publique et accompagner les transformations du territoire.

À retenir

Le Projet de Territoire doit répondre à trois questions essentielles :

- 1 Où en sommes-nous ?
- 2 Où voulons-nous aller ?
- 3 Et quelles actions devons-nous mettre en œuvre pour y parvenir ?

7 RÉUNIONS PUBLIQUES PRÈS DE CHEZ VOUS !

- Mardi 10 novembre à **Mèze** (Maison du Temps Libre)
- Jeudi 12 novembre à **Loupian** (Centre Nelson Mandela)
- Mardi 17 novembre à **Frontignan** (Salle de l'Aire)
- Mardi 24 novembre à **Balaruc-le-Vieux** (Le Forum – Salle de Thau)
- Jeudi 26 novembre à **Sète** (lieu à venir)
- Mardi 1^{er} décembre à **Marseillan** (Salle Paul Arnaud)
- Mardi 8 décembre à **Gigean** (Espace Belvézé)



PLUS D'INFOS





La parole des habitants au cœur de la démarche

Pour construire ce projet, l'Agglo fait le choix de placer l'écoute et la participation au cœur de la méthode. Habitants, élus, services, acteurs économiques et associatifs : chacun est invité à apporter son regard sur le territoire, ses attentes, ses préoccupations mais aussi ses idées et ses ambitions.

Une attention particulière sera portée à celles et ceux qui participent habituellement moins aux démarches de concertation : jeunes parents et actifs, chefs d'entreprise, personnes en situation de précarité... L'objectif est de recueillir une expression la plus large possible et de ne pas limiter le débat aux seuls publics déjà habitués à participer.

La démarche doit ainsi permettre d'identifier les attentes et les priorités à l'échelle des 14 communes, mais aussi de mieux comprendre les points de vue qui peuvent parfois diverger. Les craintes et les difficultés auront leur place dans les échanges, au même titre que les envies et les propositions.

Le Projet de Territoire sera construit progressivement, à partir des contributions recueillies sur le terrain. Écouter pour comprendre, comprendre pour décider, décider pour agir : telle est l'ambition de cette démarche.



Loïc Linares,

**Président de
Sète agglomération
méditerranéenne**

« Ce projet de territoire se doit d'être une véritable feuille de route collective, capable de donner de la cohérence aux politiques menées par l'Agglo et d'accompagner les transformations du territoire dans la durée. Son élaboration repose sur une conviction simple : pour préparer l'avenir, il faut d'abord prendre le temps de regarder le territoire tel qu'il est aujourd'hui, d'écouter ceux qui le connaissent et le vivent au quotidien, puis de construire ensemble les réponses aux défis de demain. Le Projet de Territoire sera donc celui de l'Agglo, mais aussi celui de ses communes, de ses habitants et de toutes les forces vives qui contribuent à faire vivre le territoire. Il sera un projet construit collectivement. »



Les étapes

Une première étape : l'écoute

La première phase a débuté en juin avec la réalisation d'une enquête qualitative auprès des habitants, traduite dans un film. Une première rencontre publique de lancement a eu lieu le 26 septembre au Forum de Balaruc-le-Vieux, avec les personnes qui ont participé à cette enquête. Cette première étape a pour but de partager les enseignements recueillis et de commencer à faire émerger les grands enjeux auxquels le territoire devra répondre. En parallèle, les résultats ont été présentés aux élus et aux services de l'Agglo. En octobre, des rencontres individuelles ont été organisées avec les maires et les vice-présidents afin de recueillir leur vision, leurs attentes et les enjeux propres à leur commune comme à l'ensemble du territoire.

7 rencontres publiques pour faire émerger des propositions

D'octobre à décembre, une importante campagne de mobilisation est menée sur le terrain pour inviter les habitants, les acteurs locaux et les forces vives du territoire à participer. Point fort de cette phase : un cycle de 7 rencontres publiques, organisées dans différents secteurs du territoire. Ces rendez-vous seront suivis d'ateliers permettant de passer de la discussion à la proposition.

L'objectif est concret : faire émerger des idées, confronter les points de vue et identifier des pistes d'action répondant aux attentes exprimées. Les contributions recueillies seront ensuite analysées collectivement par les élus et les services, et permettront de dégager les grandes orientations du futur Projet de Territoire.

De la parole aux décisions

La concertation n'a de sens que si la parole recueillie permet ensuite d'éclairer les choix. C'est pourquoi des temps d'analyse et d'appropriation collective sont prévus tout au long du processus. Les propositions issues du terrain seront examinées afin d'en mesurer la pertinence, les conditions de mise en œuvre et leur cohérence avec les capacités d'action de l'Agglo. Cette organisation doit permettre de croiser les regards : celui des habitants et des acteurs du territoire, celui des communes et des élus communautaires, mais aussi celui des services qui seront amenés à traduire les orientations en actions.

2027 : passer du projet à l'action

Une première restitution des grands axes du Projet de Territoire aux habitants est prévue en février 2027. Mais la démarche ne s'arrêtera pas là. Au printemps 2027, les propositions seront approfondies et opérationnalisées. Elles auront vocation à être traduites dans le Plan pluriannuel d'investissement (PPI), afin de passer progressivement des orientations aux réalisations. La restitution finale du Projet de Territoire est prévue à la rentrée 2027.

Le Conseil de développement démarre son travail pour imaginer l'avenir du territoire !



« Notre conviction, c'est que pour affronter les transitions de toutes natures, climatique, environnementale, sociale, économique, démographique, pour affronter la crise démocratique, nous avons besoin de nous parler et de travailler ensemble. L'urgence du moment impose le dialogue entre les élus et la société civile et le codev de par la diversité de ses membres, saura mieux que d'autres, détecter les signes faibles, rendre visible les transformations à l'œuvre et organiser les désaccords avant que les fractures surviennent. »

Bruno Arbouet, Président du Conseil de développement

Le 22 septembre dernier, les 130 membres du Conseil de développement (Codev) de Sète agglomération méditerranéenne se sont réunis à l'occasion de leur première Assemblée plénière. Une soirée placée sous le signe des échanges, de la réflexion et de l'interconnaissance pour définir les grandes orientations de travail de cette instance de participation citoyenne réinstallée.

Comment organiser les travaux du Conseil de développement ? Quels sujets prioritaires explorer pour répondre aux enjeux du territoire ? Telles étaient les deux grandes questions au cœur de cette première rencontre. Réunis en ateliers de réflexion, les membres du Codev ont été invités à partager leurs attentes, leurs idées et confronter leurs points de vue pour faire émerger des pistes de réflexion communes.

Cette première soirée collective a permis de poser les bases du fonctionnement de l'instance, mais aussi d'identifier les grandes thématiques qui guideront ses travaux dans les mois à venir. A l'issue des ateliers et des débats, huit axes de travail ont été retenus. Ils constitueront les 8 premiers groupes de travail du Conseil de développement chargés d'approfondir les sujets identifiés et de formuler des propositions pour le territoire.

UNE PREMIÈRE MISSION :

contribuer au Projet de territoire

Le Président de Sète agglomération méditerranéenne a en effet saisi le Codev afin qu'il apporte sa contribution à l'élaboration du Projet de territoire.

Les huit groupes de travail auront ainsi pour première étape de nourrir ce projet. Leur objectif ? Identifier les enjeux prioritaires pour le territoire puis faire émerger des pistes d'actions concrètes en s'appuyant sur l'expertise d'usage citoyenne des membres.

Un calendrier en deux temps a été fixé. Un premier pré-avis est attendu en janvier afin de faire ressortir les principaux enjeux et les priorités pour l'avenir du territoire. Un second avis définitif est attendu en mars. Il permettra d'aller plus loin en formulant des propositions et des pistes d'actions concrètes.

La contribution du Conseil de développement viendra compléter les contributions citoyennes des rencontres publiques prévues dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire. Elle apportera un éclairage complémentaire issu du travail collectif des 130 membres du Codev.

Vous pourrez retrouver les avis du Codev en accès libre sur www.agglopoie.fr, dans la bibliothèque, rubrique Conseil de développement.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou rejoindre le Conseil de développement pour contribuer à la fabrique du territoire de demain, vous pouvez prendre contact : codev@agglopoie.fr ou au 04.67.46.47.97

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le Conseil de Développement est une instance consultative, composée de citoyennes et citoyens bénévoles issus de la société civile. Il a pour mission de formuler des avis, propositions et contributions sur les politiques publiques locales. Son rôle : faire le lien entre les institutions et la population





À Mèze, l'eau de demain s'invente aujourd'hui



Sur l'Écosite de Mèze, le Water Reuse Institute fait de la réutilisation de l'eau un terrain d'innovation. Sur 6000 m², recherche, expérimentation, fabrication et formation sont réunies pour répondre à un enjeu majeur : préserver durablement la ressource.

À Mèze, l'eau est au cœur d'une nouvelle aventure industrielle. Installé sur l'Écosite historique du bassin de Thau, le Water Reuse Institute (WRI) réunit les moyens nécessaires pour tester et développer les solutions de traitement et de réutilisation de l'eau.

Sur plus de 6000 m², le site rassemble une serre de R&D, un laboratoire, des espaces de démonstration et de formation, 2000 m² de bassins d'expérimentation, ainsi qu'un outil de fabrication. Une chaîne complète qui permet de passer de l'essai sur des eaux réelles à la mise au point d'une solution, puis à son industrialisation.

Tester, démontrer, fabriquer, transmettre : telle est la vocation du WRI. Les technologies y sont confrontées aux conditions réelles, mesurées et améliorées avant leur déploiement.

MÈZE, UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

Le choix de Mèze prend tout son sens. Au cœur du bassin de Thau, territoire particulièrement concerné par les enjeux liés à l'eau et à la préservation des milieux, l'Écosite constitue un cadre privilégié pour expérimenter de nouvelles solutions.

Réutilisation des eaux usées traitées, traitement des micropolluants, recyclage de l'eau dans l'industrie, autonomie hydrique des bâtiments, irrigation agricole et viticole ou encore enjeux portuaires et littoraux : les applications sont nombreuses. Expérimenter localement pour répondre à des enjeux qui dépassent largement le territoire : c'est toute l'ambition du projet.

DE MÈZE VERS LE MONDE

Le WRI s'inscrit également dans une dimension internationale. Depuis le bassin de Thau, il s'appuie sur un réseau technologique présent dans 90 pays, réunissant fabricants, chercheurs, industriels et territoires. Mèze devient ainsi un point de convergence entre l'Europe et l'Afrique autour des solutions de gestion et de réutilisation de l'eau.

En faisant émerger une activité à la croisée de l'industrie, de la recherche et de la transition écologique, cette implantation contribue au rayonnement de la commune et à l'attractivité du territoire de Sète agglomération méditerranéenne.

PRÉPARER L'AVENIR DE LA RESSOURCE

Alors que la France vise une réduction de 10 % des prélèvements d'eau d'ici 2030 et que près de 500 projets de réutilisation des eaux usées traitées et des eaux non conventionnelles sont recensés, les solutions développées à Mèze s'inscrivent pleinement dans cette dynamique.

Avec le Water Reuse Institute, notre territoire confirme sa vocation d'innovation et d'expérimentation. Sur l'Écosite du bassin de Thau, les solutions de demain sont testées dans le réel avant de rayonner en France et à l'international. Une dynamique qui participe pleinement à l'attractivité et au développement des filières d'avenir de SAM.



**Vincent
SABATIER**

Vice-Président délégué
au Cycle de l'eau



Face au changement climatique et aux tensions croissantes sur la ressource en eau, nous devons repenser nos usages et développer des solutions concrètes pour préserver durablement cette ressource essentielle. La réutilisation de l'eau est un levier majeur pour y parvenir. Nous pouvons être fiers de voir notre territoire contribuer à faire émerger des innovations d'avenir pour répondre aux défis de l'eau.



Une soirée pour bien démarrer l'année universitaire

Le jeudi 1^{er} octobre, le Pôle universitaire Michèle Weil à Sète a accueilli la 5^e édition de la Journée d'Accueil des Étudiants Sétols.

Ils étaient plus de 250 étudiants et 65 partenaires à braver les conditions météorologiques défavorables pour participer à cette soirée organisée pour souhaiter la bienvenue aux étudiants et leur faire découvrir les services, associations et acteurs qui les accompagnent sur le territoire (Relais Vie Étudiante, A.G.E.S., Avenir Santé, FFSU, Sport 7 and Co...).

Initialement prévue sous la forme d'un village installé en extérieur de 17h à 19h, la rencontre a dû être adaptée en raison des intempéries. Le village a été annulé, mais la soirée a bien été maintenue avec un nouveau format entièrement aménagé au sein du Pôle universitaire.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance festive, avec plusieurs espaces dédiés à la restauration, aux animations et à la détente. Les étudiants ont notamment pu profiter d'un food court, d'une bodega étudiante avec DJ set, de jeux et animations, d'un photobooth et d'un mur digital. Les différents partenaires présents proposaient également des informations sur la mobilité, le logement, la santé, les aides financières, l'emploi et la vie étudiante.



Chaque étudiant a par ailleurs reçu un kit de bienvenue, comprenant notamment un tote bag, des couverts réutilisables, des stylos et différents objets floqués « L'étudiant, c'est toi ». La décoration et l'aménagement des espaces ont également fait appel au prêt de matériel auprès d'acteurs et d'entreprises locales, permettant de valoriser les initiatives du territoire.

Avec plus de 1 100 étudiants inscrits dans les établissements du territoire cette année, le territoire universitaire réaffirme, avec cette journée d'accueil, sa vocation à développer des lieux de vie, de rencontres et de partage.



Christophe Rioust, vice-président de Sète agglomération méditerranéenne délégué à l'enseignement supérieur et à l'insertion, est venu lancer officiellement les festivités et souhaiter une belle année universitaire à la promotion.



Être étudiant au Pôle Michèle Weil : toutes les solutions pour se déplacer



Le bus : simple et pratique au quotidien

Le réseau Sète Agglopôle Mobilité dessert le Pôle universitaire Michèle Weil, situé 3 rue Raspail, à Sète. Plusieurs lignes permettent de rejoindre les arrêts Gare SNCF ou Théâtre Molière, à quelques minutes à pied : lignes 1, 2, 3, 8, A, 10 et 12.

Pour les moins de 26 ans, l'abonnement Tintaine coûte 15 € par mois ou 115 € par an, avec possibilité de paiement en 10 fois par prélèvement mensuel. Il permet de voyager en illimité sur le réseau SAMobilité.

L'application SAMobilité permet de consulter les horaires en temps réel, préparer son itinéraire, acheter ses titres et suivre les perturbations.



Le vélo : une alternative pour les trajets courts

Le Pôle dispose d'un espace pour stationner vélos et trottinettes, accessible par le 6 rue Lakanal.

Le Vélo étudiant sétois propose des vélos électriques à 7 € la semaine ou 20 € le mois. Avec VéloSAM, il est également possible de louer un vélo sur 3, 6 ou 12 mois.

L'Agglopôle propose aussi, sous conditions, une aide pouvant atteindre 200 € pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette électrique, avec des bonus possibles pour certains achats réalisés sur le territoire. Plus d'informations sur agglopole.fr.



Le train : la gare à 5 minutes

Pour les étudiants de Frontignan, Mèze, Marseillan, Vic-la-Gardiole, Mireval, Montpellier ou plus loin, le train est une solution pratique. La gare de Sète est à environ 5 minutes à pied du Pôle.

Les moins de 27 ans peuvent bénéficier de Kartatoo Études, avec des trajets illimités en train liO entre les zones choisies, en formule mensuelle ou annuelle.

Pour les trajets occasionnels, la Carte Avantage Jeune SNCF, à 49 € par an, offre 30 % de réduction sur les voyages TGV INOUI et INTERCITÉS.



La voiture : où stationner ?

Le parking Mas Coulet est gratuit et se situe à environ 15 minutes à pied du Pôle. Le parking du Midi, près de la gare, propose notamment un abonnement à 22 € par mois.

CULTURE



L'Histoire est sous nos pieds

Un diagnostic a été réalisé par le service d'Archéologie préventive de Sète agglomération méditerranée, dans le cadre du réaménagement des places de la Libération et de la République, à Loupian. Les investigations ont révélé des éléments bien conservés, dont un rempart médiéval, enfoui à quelques centimètres sous le parvis de la mairie, au pied de la chapelle Saint-Hippolyte. Dans les différentes strates, les spécialistes ont retrouvé des fragments de poterie et de vaisselle, des tuiles ainsi que des pièces de monnaie. Les analyses vont désormais se poursuivre en laboratoire afin de préciser la datation de ces vestiges et d'approfondir les connaissances sur l'histoire de Loupian et de notre territoire.



Restitution de la résidence artistique 2026 à Marseillan

À travers quatre menus radiophoniques, les habitants de Marseillan, petits et grands, ont été invités à prendre la parole au micro de Claire Lauzon, de l'association Histoires de dire, dans le cadre des résidences de territoire pilotées par Sète agglomération méditerranée (Education artistique et culturelle). Pendant six semaines, d'avril à septembre, une joyeuse caravane jaune transformée en studio nomade est allée à la rencontre des habitants pour recueillir leurs voix, leurs souvenirs et leurs regards sur le territoire.



QUATRE UNIVERS ONT AINSI VU LE JOUR :

• Menu Terre Mer – Une nature à protéger

Une réflexion sur notre rapport à la nature, à l'environnement et à la nécessité de préserver ce qui nous entoure.

• Menu de l'étang qui passe – Transmission de MER en fils (et filles)

La mémoire, les savoir-faire, les histoires familiales et la transmission entre générations, de ce qui se transmet mais aussi de ce qui évolue.

Un dernier enregistrement, « **Addi'sons du public** », prolonge l'expérience à travers les réactions des passants venus écouter ces témoignages.

Ces menus sonores font du territoire un véritable **espace de paroles et d'écoute**, où les récits individuels révèlent aussi ce qui nous rassemble : protéger, transmettre, se souvenir, habiter et partager.

Les 4 menus sonores sont à écouter ici : <https://on.soundcloud.com/0WLS5Q5ZkRGvDQXHSR>

• Menus sonores – Paroles de Marseillanais.es

Une collecte de voix, de souvenirs, de récits et de regards qui donne à entendre la diversité de celles et ceux qui vivent le territoire au quotidien.

• Menu Pays'âges – Carte postale d'ici pour petits et grands

Une invitation à regarder autrement son lieu de vie, à partager ses souvenirs, ses paysages familiers et les émotions qu'ils suscitent.



Des Spectres à la plage : l'art au cœur de la lagune

Jusqu'au **30 novembre**, le Musée de l'Étang de Thau à Bouzigues accueille Des Spectres à la plage, une exposition signée **Emma Charrin**, photographe plasticienne, et **Olivier Muller**, chorégraphe et plasticien. Fruit d'une résidence artistique de trois semaines menée cet été entre Sète et l'étang de Thau, cette création s'inscrit dans leur projet itinérant Des Rives – Provisoire, qui explore les potentialités poétiques et mystérieuses des territoires méditerranéens.

À travers des photographies altérées par les éléments naturels – sel, vent, sable –, des sculptures-coquillages et une création sonore, les artistes interrogent la fragilité des écosystèmes et la métamorphose des paysages. L'installation LIDO, cœur de l'exposition, devient un monument vivant, un dialogue entre mémoire et spéculation sur l'avenir de la lagune, où l'effacement du lido révèle des enjeux écologiques, économiques et symboliques déterminants.

Le musée, résolument tourné vers la valorisation du patrimoine tout en construisant les représentations d'un territoire en devenir, offre ici une expérience sensorielle et collective. Collaborations locales, archives et enregistrements in situ enrichissent cette réflexion, invitant le public à découvrir une œuvre à la fois visuelle, sonore et profondément ancrée dans son environnement.

L'exposition est accessible jusqu'au 30 novembre, dans le cadre des horaires d'ouverture du musée. Une occasion unique de plonger dans l'univers onirique de deux artistes engagés.

Musée de l'Étang de Thau – Louis Higounet Quai du port de pêche – 34140 Bouzigues

04 67 78 33 57 - musee.etang@agglopole.fr - patrimoine.agglopole.fr



Une fin d'année en musique !

Cet automne, le **Conservatoire intercommunal Manitas de Plata**, à Sète, propose des moments musicaux d'exception à l'auditorium. Entièrement gratuits, ces rendez-vous culturels mettent à l'honneur la diversité des genres et la virtuosité des artistes. Parmi eux :

- Le **Quartet Coquelicot** pour commencer le voyage, **mercredi 18 novembre**, à 19h. Cet ensemble insolite de tubas, euphoniums et saxhorns revisite œuvres originales et créations contemporaines.

- Place aux sonorités du monde **vendredi 27 novembre, à 19h** avec **Dialectiques du Compás**. Maël Goldwaser (guitare flamenco) et Frédéric Cavallin (percussions) fusionnent flamenco, musiques orientales et indiennes, et seront précédés par les élèves de la classe de guitare.

- **Samedi 28 novembre, à 17h**, le **Duo Twofer** (jazz métissé, CD Choc de Classica) prendra le relais. En décembre, replongez au XIX^e siècle **vendredi 11, à 19h**, lors d'un **Salon de musique** intimiste (piano-violon), avant de céder au groove cuivré du **Latinus Brass Band** le **samedi 19 décembre, à 17h**.

Tous les événements sont gratuits. Programme complet et réservations sur <https://urlz.fr/r9xt> — Renseignements : 04 99 04 76 35



© Jean-Luc NADAL



La Fabrique souffle ses 20 bougies !

Le **5 décembre 2026**, la médiathèque La Fabrique de Marseillan fête ses 20 ans et invite les habitants de Marseillan et de tout le territoire de Sète agglomération méditerranéenne à partager cette journée anniversaire. Pour l'occasion, l'équipe de la médiathèque a imaginé un programme festif et ouvert à tous les publics.

Dès le matin, place au jeu avec la ludothèque de Marseillan, avant une boum spécialement conçue pour les tout-petits avec **Flavia Pérez**. L'après-midi, les enfants pourront participer à des ateliers de magie avec **Sham Spectacles**. Les adolescents auront rendez-vous autour d'un atelier de jaspage, tandis qu'un entresort poétique et divinatoire sera proposé à tous les publics. La journée se terminera dans une ambiance conviviale avec un goûter offert, accompagné en musique par **Eventcello**, violoncelliste.

Une journée pour célébrer vingt années de lecture, de découvertes, de rencontres et de culture à La Fabrique. Rendez-vous **samedi 5 décembre 2026**, à partir de 10h, pour souffler ensemble les 20 bougies de la médiathèque !

Retrouvez le programme détaillé sur le site des médiathèques via le QR code.

Renseignements : médiathèque La Fabrique

Place du 14 Juillet 34340 - Marseilla

04 67 01 73 14

mediatheque.marseillan@agglpole.fr



Au Théâtre Molière

Tarakna Avant soleil levé



MUSIQUE AMAZIGH & BERBÈRE KAHINA AFZIM – NICOLAS BECK

Porté par la voix envoûtante de Kahina Afzim, Tarakna célèbre la poésie des femmes kabyles. Chants berbères et matière électro-acoustique s'y mêlent et se transforment en une transe singulière.

Né d'une recherche autour des contes et poèmes de femmes berbères d'Algérie collectés par l'anthropologue Tassadit Yacine et le poète kabyle Malek Ouary, le projet révèle une parole transmise de mère en fille, d'une liberté de ton insoupçonnée.

« Tarakna », en amazigh, désigne le tapis de laine tissée : celui sur lequel on se rassemble pour partager le thé, le pain et la parole ; celui où, la nuit venue, se trament des liens. Autrefois, les femmes s'y retrouvaient

pour échanger contes, poèmes et chants... jusqu'au lever du soleil.

Chanteuse et joueuse de kanun, Kahina Afzim, sous la direction artistique sensible de Nicolas Beck, fait résonner ces légendes – histoires d'unions contraintes ou d'amours secrètes – et nous ouvre l'intimité vibrante des femmes kabyles.

**Au Théâtre Molière, à Sète, avenue Victor Hugo,
mercredi 18 novembre 2026, 20:00**

Tarif : de 8 à 27€ - Durée : 1h30

Spectacle accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes

PLUS D'INFOS ET TOUT LE PROGRAMME SUR
WWW.TMSETE.COM

Projet de territoire, enfin une vision ?

Sète Agglopôle Méditerranée lance son nouveau projet de territoire. Sur le papier, l'ambition est louable. Mais après plusieurs années de projets, de plans et d'annonces, une question s'impose. Où allons-nous réellement ?

Car notre territoire fait face à des difficultés que les discours ne suffisent plus à masquer. Logement inaccessible pour de nombreux actifs, mobilités encore insuffisantes, pression touristique, ressources en eau fragiles, risques climatiques, développement économique à repenser... Les défis sont connus. Les réponses, elles, restent trop souvent dispersées.

Un projet de territoire ne peut pas être un catalogue de bonnes intentions ni l'addition des projets des 14 communes. Il doit fixer des priorités, faire des choix et surtout définir des résultats concrets.

Quelle place voulons-nous encore donner à ceux qui vivent et travaillent ici ? Comment permettre à nos jeunes et à nos familles de rester ? Comment mieux relier nos communes ? Face à la raréfaction de l'eau, pourquoi ne pas fixer un véritable objectif d'autonomie comme réduire les fuites, développer la réutilisation des eaux usées traitées et étudier la faisabilité du dessalement

comme ressource complémentaire ? Comment concilier développement économique et protection de notre environnement ?

Et surtout, quels moyens sommes-nous prêts à consacrer à ces priorités ? Nous serons particulièrement vigilants sur un point car la concertation ne doit pas servir à valider après coup des orientations déjà décidées. L'opposition, les habitants et les acteurs du territoire doivent pouvoir participer réellement à la définition de cette stratégie.

Notre territoire mérite mieux qu'un nouveau document de communication, un catalogue d'annonces.

Il mérite une vision, des choix et des engagements.

Nous jugerons ce projet non pas à ce qu'il promet, mais à ce qu'il permettra réellement de changer.

**Les Élus Communautaires du groupe
Rassemblement National et Divers Droites**

Construire ensemble le Projet de Territoire !

Le Projet de Territoire engagé par l'agglo est une occasion importante de réfléchir collectivement à l'avenir de notre bassin de vie. Nous saluons cette démarche qui prévoit d'associer habitants, acteurs locaux et agents du territoire. Face aux défis qui nous attendent, les décisions ne peuvent se construire sans celles et ceux qui vivent et travaillent ici. Nous serons vigilants pour que cette démarche aille au-delà du recueil des opinions car les contributions des habitants devront réellement nourrir les choix politiques et se traduire en actions concrètes.

Les élu·es de Nouvelles Pages pour Sète y porteront une ambition claire, faire de l'adaptation au changement climatique, de la justice sociale, les fils conducteurs de ce projet. Cela implique de préserver nos ressources en eau, nos terres agricoles et nos espaces naturels, de végétaliser nos communes, de rénover les bâtiments publics et les logements pour mieux affronter les fortes chaleurs. Cela suppose aussi de repenser nos mobilités, en développant les transports collectifs et leur gratuité, le vélo et les déplacements piétons,

pour réduire la dépendance à la voiture et permettre à toutes et tous de se déplacer. Un territoire vivable, c'est également un territoire où chacun·e peut se loger dignement, grâce à une politique du logement accessible, à la lutte contre la spéculation et à une offre de logements adaptée aux besoins des habitant·es. C'est enfin soutenir une économie locale qui crée des emplois utiles, plus pérennes et plus diversifiés que ceux d'un modèle touristique qui fragilise trop notre cadre de vie.

Le Projet de Territoire ne doit pas être un catalogue de projets, mais une boussole pour les années à venir. Nous vous appelons toutes et tous à participer pleinement à cette démarche. L'avenir de notre territoire nous concerne toutes et tous. Faisons de cette concertation une véritable occasion de construire un projet écologique, solidaire et démocratique.

Laura Seguin et Chantal Boller, Nouvelles Pages pour Sète

Pour une gratuité ciblée de l'accès aux bus

L'urgence climatique nous impose de repenser nos déplacements, en promouvant toutes les alternatives à la voiture individuelle.

Si l'intention est louable, la gratuité universelle d'accès aux transports en commun constitue dans l'immédiat une fausse bonne idée, pour notre intercommunalité comme pour d'autres, ainsi que le démontre depuis longtemps entre autres la Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports (« FNAUT »). Pour concilier transition écologique et justice sociale, nous devons défendre une autre solution, plus efficace : le développement de la tarification progressive en fonction du revenu et la gratuité ciblée sur critères sociaux.

La gratuité pour tous revient à aider les ménages des classes moyennes et supérieures, qui ont les moyens de payer leur abonnement, mais aussi à se priver de recettes indispensables pour moderniser nos lignes de bus et leur confort, augmenter leurs fréquences et étendre leur réseau. Or, le véritable frein à l'usage du bus pour ces ménages n'est pas son prix, mais sa perfor-

mance et son accessibilité.

En revanche, pour les ménages les plus modestes, les jeunes et les personnes en situation de précarité, le coût du ticket est une barrière réelle qui restreint l'accès à l'emploi, à la santé et à la culture. La tarification solidaire et progressive permet donc de redistribuer les ressources publiques de manière équitable : ceux qui peuvent contribuer financent l'amélioration du service proportionnellement à leurs capacités, tandis que ceux qui basculent dans la pauvreté bénéficient d'un bouclier de mobilité indispensable.

Choisissons l'équité plutôt qu'une égalité injuste, et, dans notre agglomération, faisons du bus le cœur d'une transition écologique inclusive.

**Silvain Pastor, Conseiller communautaire
Nouvelles Pages pour Sète / Les Écolo-
gistes, soutenu par le Parti Occitan**

Les infos des communes



Au Naissain, nos dents, on en prend soin !



Le CCAS de Bouzigues et la CPAM de l'Hérault sensibilisent les enfants du centre de loisirs à l'hygiène bucco-dentaire grâce à des ateliers ludiques organisés toute l'année sur le temps du midi. Brossage, alimentation et bonnes habitudes seront au programme. Pour lancer l'action, chaque enfant reçoit une brosse à dents et un dentifrice offerts par la CPAM, afin d'adopter dès le plus jeune âge les bons réflexes pour un sourire en pleine santé.



Au Naissain, nos dents, on en prend soin !



Le 18 août dernier, la place Louis-Aragon s'est animée à l'occasion de la traditionnelle Fête du Muscat, rendez-vous estival cher aux Mirevalais. Producteurs, habitants et visiteurs se sont retrouvés autour de dégustations du célèbre muscat local, accompagnées de food-trucks salés et sucrés. Dans une ambiance chaleureuse et festive, un concert a prolongé la soirée jusqu'à la nuit. Une belle édition qui confirme l'attachement de Mireval à son patrimoine viticole et donne déjà rendez-vous l'année prochaine !

La nouvelle saison culturelle est lancée



Le Centre culturel Léo Malet a dévoilé sa nouvelle saison devant un public venu découvrir une programmation variée mêlant théâtre, musique, humour et spectacles familiaux. Les spectateurs ont notamment pu apprécier « Prélude » de Kader Attou, proposé par la Cellule d'Excellence d'Epsedanse. La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail dînatoire préparé par l'association M'CCLM, dans une ambiance conviviale très appréciée des spectateurs, artistes et partenaires. Le programme et les temps forts à venir sont disponibles sur cclm-mireval.fr.



Concert de la Sainte-Cécile, la musique à l'honneur !



L'OMAC donne rendez-vous aux mélomanes ce vendredi 20 novembre, à la salle des Rencontres Marcel Peysson. Après un apéritif à 18h30 et un repas préparé par le maire et les bénévoles de l'OMAC à 20h, place au concert à 21h avec l'Harmonie La Jeune France, la Peña, le Chœur de Vilamanda et Fool and the Band. Moment fort de la soirée, la chorale et l'Harmonie uniront leurs voix pour deux morceaux inédits. Les festivités se poursuivront dimanche 22 novembre à 11h, avec une messe en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption,

accompagnée par l'Harmonie La Jeune France.

Une saison agricole contrastée à Villeveyrac



À Villeveyrac, le bilan de la saison agricole est mitigé, marqué par des conditions météorologiques difficiles. Si les récoltes d'asperges vertes et les vendanges affichent des résultats satisfaisants, l'arboriculture a souffert des fortes chaleurs, avec d'importantes baisses de production pour les abricots, pêches et nectarines. Le maraîchage a également été touché par la chaleur et la déshydratation des cultures. Dans ce contexte, l'accès à l'eau brute reste essentiel pour soutenir l'agriculture locale.



Violences dans le sport : Balaruc-les-Bains s'engage



Le 29 septembre, la Ville de Balaruc-les-Bains a signé le Manifeste départemental contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport, aux côtés du SDJES34, dans la continuité de l'engagement de Sète agglomération méditerranéenne. Cette démarche vise à renforcer la prévention, le repérage et le signalement des violences. Les associations sportives sont invitées à rejoindre cette mobilisation en désignant un référent, en menant des actions de prévention et en participant

à des formations. Une mobilisation collective pour faire du sport un espace de confiance, de respect et de sécurité.

Trois jours de féerie au village de Noël



Du 20 au 22 novembre, le parc Charles-de-Gaulle se transforme en village féérique avec « Il était une fois Noël », organisé par le Comité des Fêtes, la Ville et les associations culturelles balarukoises. Entre artisanat local, idées cadeaux et espaces de restauration, petits et grands plongeront dans la magie de Noël grâce à de nombreuses animations : parades, contes, déambulations, Maison des Lutins et rencontres avec le Père Noël.



L'insertion professionnelle au service du village



L'association Passerelles est de retour à Montbazin jusqu'à la fin de l'année. Installée place des Colonnades, une douzaine de salariés intervient sur différents travaux d'entretien et d'embellissement du village, notamment aux abords de la porte romane et de la chapelle. Estimés à 135 000 €, ces travaux représentent un coût net de 12 644 € pour la commune. Ce chantier contribue à valoriser le patrimoine tout en permettant aux participants de développer leurs compétences et de préparer leur retour à l'emploi.

Les jeunes s'engagent dans la vie communale



Montbazin met en place son Conseil municipal des jeunes (CMJ). Cette

instance est destinée à associer les jeunes à la vie de la commune et à leur permettre de proposer puis de porter des projets concrets. Ouvert aux élèves du CM1 à la 5^e, le CMJ est composé de sept conseillers municipaux jeunes, élus pour un mandat de deux ans. Un apprentissage de la citoyenneté et une initiation à la vie démocratique pour de futures vocations ?



L'art à ciel ouvert, au cœur de la ville



Après le succès des Journées Ateliers Portes Ouvertes, la commune lance les « Dimanches artistiques ». Premier rendez-vous le 22 novembre, place Aristide-Briand, avec une quinzaine d'artistes (peintres, sculpteurs, céramistes, photographes, dessinateurs, graveurs) qui présenteront leurs créations et échangeront avec le public. Des œuvres originales seront proposées à la vente. « Les Dimanches artistiques permettent de faire sortir l'art des lieux où on l'attend pour l'installer au cœur de la ville, au contact des Sétôises et des Sétôis, tout en soutenant les artistes locaux », souligne François Lazzaro, élu de la Ville de Sète à l'initiative du projet.



Une nouvelle borne gratuite pour les vélos électriques



Fin septembre, l'Office de Tourisme de Marsaillan a inauguré une borne de recharge gratuite pour vélos à assistance électrique (VAE), en présence de Yves Michel, maire de Marsaillan, Dominique Cupoli, adjoint délégué à la Mobilité, et Rémy Chaput, conseiller municipal délégué au

Tourisme et président du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, ainsi que de nombreux cyclistes. Dotée de quatre compartiments, elle est accessible tous les jours, de 9 h à 18 h. Cette installation favorise l'accueil des cyclotouristes et les mobilités douces. Une seconde borne pourrait être installée en 2027, dans le secteur du port de Marsaillan-ville.

De nouveaux espaces de production d'énergie solaire



Après l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, la commune poursuit son engagement en faveur des énergies renouvelables avec l'installation d'ombrières photovoltaïques sur deux parkings de Marsaillan-Plage : le parking Méditerranée, près de l'Office de tourisme, et celui situé à l'entrée de la station, côté cave coopérative. Les travaux débutent à l'automne 2026, pour un investissement de 1,7 M€ porté par Marsaillan Énergie Verte, société créée par la Ville pour développer des projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire communal. La livraison est prévue fin février 2027.



Le village s'est paré de rose



À l'occasion d'Octobre Rose, l'esplanade Pradel et le cœur du village se sont mobilisés pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Pour la première fois, des parapluies roses suspendus habillent les rues, créant un décor original et émouvant, au cœur du cadre médiéval du village.

Halloween : les habitants jouent le jeu !



Pour une fête d'Halloween conviviale et sécurisée, la commune lance l'opération inédite « Ici, on joue le jeu ! ». Les habitants volontaires pourront afficher un macaron officiel sur leur porte pour signaler aux enfants qu'ils peuvent y recevoir des friandises. Disponible en mairie, dans les écoles et sur le site internet communal, ce macaron encourage le partage entre générations, tout en invitant les parents à rester vigilants lors des déplacements des plus jeunes.



Un week-end féérique pour célébrer Noël



Les 12 et 13 décembre, la Ville de Mèze invite petits et grands à célébrer la magie des fêtes de fin d'année. Sous l'impulsion d'Ève Gimenez-Silva, adjointe à l'animation de la Ville, deux journées festives et conviviales seront proposées au cœur de la commune. Au programme : marché gourmand, illuminations et vitrines décorées, banquets animés en musique, rencontre avec le père Noël, ateliers créatifs et contes pour les enfants, bain de Noël déguisé et grande parade féérique. Plus d'info : www.ville-meze.fr

Un parcours pour remonter le temps



La Ville de Mèze a inauguré son nouveau

parcours consacré à son histoire et son patrimoine, une invitation à découvrir la ville autrement. Accessible à tous et à parcourir en autonomie, il s'appuie sur 10 panneaux installés dans la ville, illustrés de photographies, gravures et documents anciens. Du port aux anciens remparts, en passant par les halles, les activités viticoles et commerciales, les édifices emblématiques et les traditions locales, ce parcours retrace les grandes étapes qui ont façonné l'identité de Mèze au fil des siècles.



Un marché de Noël pour petits et grands



À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune vous invite à son traditionnel marché de Noël, une journée placée sous le signe du partage et de la convivialité, à vivre en famille ou entre amis. Artisans, créateurs et producteurs locaux seront au rendez-vous pour faire découvrir leurs créations, produits du terroir et gourmandises. Une belle occasion de trouver des idées de cadeaux tout en privilégiant les savoir-faire de proximité. De nombreuses animations pour petits et grands viendront rythmer cette journée festive et faire vivre la magie de Noël. Rendez-vous dimanche 6 décembre, de 10h à 18h, place de la République !

Le centre ancien poursuit sa transformation



Après la transformation de la place de la République et de ses abords, la municipalité lance une nouvelle tranche de travaux de requalification des espaces publics du centre ancien. Cette étape vise à valoriser le patrimoine

architectural et historique, tout en renforçant la sécurité aux abords de l'école. Les aménagements permettront de sécuriser les cheminements piétons et d'améliorer le cadre de vie. La commune poursuit ainsi son ambition : préserver l'identité de Loupian tout en créant des espaces publics plus sûrs, agréables et adaptés aux usages d'aujourd'hui.



Trois rendez-vous pour vivre la magie de Noël



La féerie de Noël s'invite à Frontignan La Peyrade dès le dernier week-end de novembre ! Du 26 au 28 novembre, place aux illuminations et à la bodéga de Noël en cœur de ville. Du 4 au 6 décembre, le marché de Noël ravira petits et grands avec ses parades costumées, ses gourmandises et ses stands d'artisanat d'art. Enfin, du 11 au 13 décembre, le marché de Noël lapeyradois prendra ses quartiers place Gabriel-Péri pour de nouveaux moments chaleureux en famille ou entre amis. Retrouvez le programme complet sur frontignan.fr.

La Calamarade : une journée gourmande et festive



Dimanche 15 novembre, dès 10h, place de l'hôtel de ville, ce sera la fête des céphalopodes avec la 4^e édition de la Calamarade. Organisé par la Ville, les commerçants du centre-ville et les partenaires, l'événement s'est rapidement inscrit parmi les temps forts des animations de fin d'année de Frontignan la Peyrade. Ambiance bodéga jusqu'à 17h, dégustation à 5 € la barquette (stock limité) et dress code bleu et blanc. À savourer entre amis ou en famille ! Programmation à découvrir sur frontignan.fr

NOTRE TERRITOIRE DEMAIN,

PARLONS-EN !

14 COMMUNES, 1 BASSIN DE VIE,
1000 IDÉES, *et la vôtre ?*

**7 RÉUNIONS PUBLIQUES
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

10/11 - 12/11 - 17/11 - 24/11

26/11 - 01/12 - 08/12



**Venez donner votre avis
pour le territoire et son avenir
en présence de vos élus.**

www.agglopole.fr

